

FO

AIRFRANCE
La force syndicale



L'Actu

Bulletin d'information du Conseil
d'Administration du groupe Air France

Complémentarité ou rivalité ?

L'année 2019 se présentait plutôt bien à Air France sur le terrain social grâce à la signature d'accords avec toutes les catégories de personnel. Le 19 février un communiqué interne nous annonçait la mise en place d'une nouvelle gouvernance à la tête de la holding avec, pour la première fois, l'entrée du DG d'AFKL au conseil de surveillance de KLM et la mise en place d'un « CEO Committee chargé de déterminer l'orientation stratégique de l'ensemble des compagnies aériennes et unités opérationnelles du groupe » « dans le but de simplifier et améliorer la gouvernance du groupe ». Le groupe Air France-KLM était à priori sur de bons rails.



Or patatras, une semaine après on apprend que le gouvernement néerlandais a acquis en catimini une participation au sein du capital d'Air France-KLM de 14 % pour atteindre le même niveau de participation que l'Etat français. L'opération aurait été lancée dès le 21 février!!! Pour ne pas attirer l'attention des autorités boursières, les actions auraient été acquises par diverses banques pour des montants non significatifs. Mettant gouvernement français et holding devant le fait accompli, la duplicité du gouvernement néerlandais est apparue au grand jour.

Si Air France n'avait par lancé son offre publique d'achat amicale sur KLM en 2004 celle-ci ne ferait probablement plus partie du paysage aérien. Depuis cette époque s'est malgré tout constituée une défiance persistante envers Air France confortée par l'écart de performance entre les deux compagnies, arrivée à son comble avec les résultats 2018 où le groupe Air France, bien que représentant les deux tiers de l'activité d'Air France-KLM ne contribuait qu'à hauteur de 20% aux résultats du groupe.

Didier Dague

Mars 2019

Le but de l'opération serait de pouvoir influencer sur les futures décisions stratégiques du groupe car selon le ministre néerlandais des finances « l'influence du gouvernement néerlandais et de KLM n'était pas suffisante pour protéger les intérêts publics néerlandais ». Il s'agirait de préserver les intérêts des Pays-Bas tant pour l'aéroport de Schiphol (**dont l'Etat hollandais est actionnaire à plus de 70 %**) que pour KLM.

La démarche interventionniste du gouvernement libéral néerlandais dans une Europe libérale a surpris le ministre de l'économie français qui s'est contenté d'une déclaration laconique réaffirmant son « soutien à la stratégie de l'entreprise et à son management » précisant à l'inverse de son collègue néerlandais qu'il est essentiel qu'Air France-KLM « soit géré dans l'esprit de son intérêt social **sans interférence étatique nationale** »..!?. Alors que notre gouvernement entend privatiser Aéroport de Paris et affirmait récemment vouloir se désengager d'Air France, la déclaration de Bruno Lemaire n'est toujours pas à la hauteur de la situation, face à un gouvernement néerlandais qui ne s'embarrasse pas de principes. Quand l'environnement économique de nos deux compagnies explique à lui seul une différence de résultat de plusieurs centaines de millions d'euros, on reste toujours en attente d'une politique de rééquilibrage plus favorable au transport aérien français. La montagne des Assises du transport aérien a accouché d'une souris car, une fois de plus, le Ministère des Transports a fait les frais des arbitrages budgétaires face au Ministère de l'Economie et des Finances. Il est temps d'ouvrir les yeux. L'heure ne devrait plus être au désengagement dogmatique de l'Etat mais à son soutien. Sur ce point l'exemple vient des Pays-Bas...

La présence de deux Etats au capital d'Air France-KLM avec deux visions opposées, (complémentarité d'un côté, tentation autonomiste de l'autre) va en compliquer la gestion.

Quel sera le niveau de confiance que s'accorderont les membres du Conseil d'Administration d'Air France-KLM après la « mauvaise manière » à laquelle vient de se livrer le gouvernement néerlandais?

Nous verrons rapidement si ce climat affecte les relations de travail entre collègues des deux entités.

Il est souhaitable dans l'intérêt de tous de pouvoir dépasser cette situation. La raison devra finir par l'emporter sur le repli nationaliste, qu'on le veuille ou non.

Pour l'heure, il est urgent et impératif que les français montrent qu'ils sont eux aussi capables de serrer les rangs, non pas avec la volonté d'en découdre, mais avec la volonté de sortir d'une opposition latente qui n'a que trop duré et nous a tous empêché d'aller plus loin. Le conseil stratégique du 15 avril sera un premier test.

Proverbe africain : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Didier Dague, votre administrateur au Conseil d'Administration Air France.
didague@airfrance.fr ou didierdague@sgfoaf.fr - 06 26 15 25 03

